

CANADIAN CATTLEMEN'S ASSOCIATION

MÉMOIRE AU COMITÉ PERMANENT DE L'AGRICULTURE ET DE L'AGROALIMENTAIRE DE LA CHAMBRE DES COMMUNES SUR LA CAPACITÉ DE TRANSFORMATION DANS LE SECTEUR DE LA PRODUCTION BOVINE

10 FÉVRIER 2021

La Canadian Cattlemen's Association (CCA) est heureuse de pouvoir recommander au Comité des mesures pour optimiser la capacité de transformation du bœuf au Canada. L'industrie bovine est l'industrie la plus importante du secteur agricole canadien: ses producteurs génèrent des recettes de 9 milliards de dollars, ils contribuent pour 17 milliards de dollars au produit intérieur brut du pays et ils créent 228 000 emplois. L'industrie aide à bâtir des collectivités rurales fortes et est le principal défenseur canadien de la conservation des Grandes Plaines du Nord. Le Canada a été le tout premier pays producteur de bœuf durable certifié. Cette importante contribution du secteur bovin à l'économie du Canada et à l'environnement n'est possible que si l'industrie a la capacité de transformer ses produits pour la consommation au Canada et à l'étranger.

La capacité de transformation a une incidence directe sur le revenu des producteurs et la contribution que l'industrie peut apporter à la croissance et à la relance de l'économie canadienne. Il est essentiel d'avoir au Canada un bon assortiment d'usines de transformation de taille et d'envergure variées pour assurer la prospérité de l'industrie. Les grandes usines sont utiles à la concurrence à l'échelle nationale et internationale; elles facilitent la conclusion d'accords commerciaux favorables pour le Canada. Les petits et moyens conditionneurs de viande rendent possibles les systèmes d'abattage et d'alimentation locaux. Ces dernières années, l'industrie bovine a eu de la difficulté à maintenir la présence des petits et moyens conditionneurs de viande et à assurer une capacité de transformation adéquate dans l'Est du Canada. Pendant la pandémie de COVID-19, notre secteur s'est révélé très résilient, mais il s'est aussi découvert des vulnérabilités.

Le présent mémoire traite du contexte du conditionnement de la viande dans l'Est et dans l'Ouest du Canada ainsi que de la situation actuelle dans ces deux régions. Puisque le secteur n'évolue pas en vase clos, nous examinerons aussi sa situation dans le contexte nord-américain. Enfin, nous formulerons plusieurs recommandations destinées à créer les conditions nécessaires pour optimiser le système canadien de conditionnement de la viande :

- 1. Créer un fonds pour développer l'exportation des viandes rouges.
- 2. Harmoniser les exigences d'expédition canadiennes et américaines pour l'exportation du bœuf en Corée du Sud afin de mieux intégrer les systèmes nord-américains.
- 3. Prolonger les programmes de retrait des bovins en 2021-2022.
- 4. Réviser les exigences sur l'enlèvement des matières à risque spécifiées.
- 5. Appliquer les recommandations du Plan d'action sur la main-d'œuvre.
- 6. Soutenir l'automatisation des usines de transformation.
- 7. Accorder la priorité à la vaccination des personnes travaillant dans les établissements de transformation du secteur agroalimentaire.

La CCA consultera avec plaisir le rapport du Comité sur ces questions et espère collaborer avec tous les ordres de gouvernement pour mettre en œuvre ces initiatives importantes.

Première partie : La capacité de transformation du bœuf dans l'Est du Canada

Tableau 1. Taux d'utilisation des installations de conditionnement dans l'Est du Canada (moyennes hebdomadaires)				
Année	Bétail abattu dans les installations IGF	Capacité des installations IGF	Taux d'utilisation	
2015	10 768	15 233	71 %	
2016	11 429	13 416	85 %	
2017	12 155	13 250	92 %	
2018	12 650	13 250	95 %	
2019	12 824	13 075	98 %	
2020	12 550	12 550	100 %	

Avant le début de la pandémie de COVID-19, les conditionneurs de l'Est du Canada (Ontario, Québec et provinces l'Atlantique) tournaient presque plein régime et des ralentissements saisonniers prolongeaient la transition du bétail vers le marché, et donc les périodes d'engraissement, ce

qui entraînait une hausse des coûts et une baisse des prix pour les producteurs. Le problème était particulièrement aigu en automne et en hiver, lorsqu'il y avait aussi un ralentissement des processus d'expédition et de transformation et une chute des prix dans les autres régions.

La fermeture de Viandes Laroche et de Viandes Valleyfield en 2015 et en 2016 a réduit la capacité de transformation dans la région. En octobre 2019, le secteur du conditionnement ontarien a perdu 11 % de sa capacité d'abattage hebdomadaire lorsque Ryding Regency a aussi fermé ses portes. Il existe maintenant 10 installations de conditionnement en activité au Canada: six au Québec, une dans la région de l'Atlantique et trois en Ontario. Leur capacité d'abattage est estimée à 12 550 têtes par semaine (semaine de travail de cinq jours).

Le nombre d'installations inspectées par le gouvernement fédéral (IGF) dans l'Est du Canada a diminué de 4 % de 2019 à 2020, et ce, même si leur utilisation (pourcentage de la capacité d'abattage totale utilisé) croît d'année en année. La baisse du nombre total de bovins abattus donne à penser que la hausse de la capacité des établissements restants en 2020 n'a pas suffi à combler le manque.

Pour répondre à la forte demande, de mars à juin 2020, les conditionneurs dans l'Est du Canada ont ajouté des quarts de travail le samedi pour fonctionner au-delà de leur signifie pleine capacité. Cela que, contrairement à 2019, la capacité conditionnement a souvent été suffisante en 2020. Or, si admirables que soient leurs efforts, les conditionneurs ne peuvent maintenir ce rythme, car cela ne leur laisserait pas assez de temps pour faire l'entretien de leurs installations ni pour s'adapter à des situations d'urgence comme la pandémie de COVID-19. La situation n'est pas non plus

Figure 1

Utilisation mensuelle des établissements d'abattage dans l'Est du Canada en 2020

Diagramme

[axe vertical: Écart entre l'utilisation et la pleine capacité]

[axe horizontal : janv. févr. mars avril mai juin juil. août sept. oct. nov. déc.]

Source : Services de recherche CanFax

idéale pour les producteurs qui rivalisent pour réserver le nombre limité de périodes de transformation, car il en résulte une chute des prix.

Les conditionneurs de l'Ontario ont réussi à répondre à la demande pendant la pandémie jusqu'à ce que la COVID-19 interrompe les activités de Cargill à Guelph en décembre 2020. La fermeture de l'usine, qui représente à elle seule 75 % de la capacité de transformation dans l'Est du Canada, a retardé la transformation de 10 000 à 15 000 bovins sur une période de deux semaines. Le programme de retrait des bovins adopté en vertu du cadre Agri-relance a facilité la stabilisation du marché. Le retard accumulé n'a toutefois pas été rattrapé, car il est difficile de dépasser le taux d'utilisation de 100 %, ce qui confirme la précarité d'un système fonctionnant à plein régime. Le nombre de bovins engraissés abattus dans l'Est du Canada en décembre 2020 est inférieur de 11 900 têtes au nombre abattu l'année précédente.

La diminution de la capacité de conditionnement a eu des répercussions financières considérables sur l'industrie du bœuf dans l'Est du Canada, qui pourrait augmenter ses recettes de 129 millions de dollars si le prix des bovins engraissés et des vaches revenait à la moyenne quinquennale (comme le montre le tableau ci-dessous).

Tableau 2. Estimation des profits qui découleraient d'un retour du prix des bovins en 2020 à la moyenne quinquennale dans l'Est du Canada				
En millions de dollars	Ontario	Québec	Total	
canadiens				
Bovins engraissés	89,7	11,5	101,3	
Vaches laitières	10,2	11,5	21,7	
Vaches de boucherie	4,3	1,6	5,9	
Total	104,2	24,6	128,8	

Les ventes de bovins estimées reposent sur les chiffres d'abattage fédéraux et provinciaux (source : Agence canadienne de classement du bœuf) et le nombre de bovins engraissés exportés aux États-Unis (source : Statistique Canada). Les coûts ont été calculés en fonction du prix mensuel des bovins sur pied fourni par les services de recherche CanFax (source : CanFax, Beef Farmers of Ontario, Les Producteurs de bovins du Québec) et de l'inventaire du bétail au 1^{er} janvier 2020 (source : Statistique Canada). Dans le cas des vaches laitières québécoises, les coûts ont été calculés en fonction du prix des vaches laitières ontariennes.

En moyenne, les exploitants agricoles de parcs d'engraissement ont essuyé des pertes de 238 \$ par tête en 2020 (source : Canfax Trends – East). Ceux qui ont conclu des contrats à terme au CME ont pu faire des profits en mai, mais le rendement annuel moyen se situait à -106 \$ par tête. En 2020, l'industrie des parcs d'engraissement dans l'Est du Canada a donc subi des pertes évaluées à 2,8 millions de dollars par semaine en moyenne (source : Canfax Trends – East).

Figure 2 Base — bouvillons engraissés de l'Ontario

Ontario/Nebraska — espèces contre espèces

Diagramme

[axe vertical: \$ CA / 100 lb]

[axe horizontal: janv. févr. mars avr. mai juin juil. août sept. oct.

nov. déc.]

Source : CanFax

Comme nous l'avons mentionné, l'insuffisance de la capacité de transformation a soumis les éleveurs de l'Ontario à des pressions financières ces dernières années. Il est toutefois reconnu qu'en 2020, l'évolution du marché externe a temporairement redressé la situation, comme on peut le voir à la figure 2.

Deuxième partie : La capacité de transformation du bœuf dans l'Ouest du Canada

Au cours des cinq dernières années, environ 77 % à 79 % de la transformation du bœuf au Canada a eu lieu dans l'Ouest. Pendant cette période, le nombre d'abattages au Canada se situait à 56 249 têtes par semaine en moyenne, ce qui représente un taux d'utilisation de 86 %. Lorsque la COVID-19 est apparue au printemps 2020, des ralentissements temporaires ont interrompu un peu plus des deux tiers (70 %) de la transformation du bœuf au Canada pendant deux semaines. En conséquence, pendant la première moitié de 2020, le taux d'abattage a diminué de 11 % par rapport à la même période en 2019, ce qui a retardé la transformation d'environ 130 000 bovins dans l'Ouest du Canada et qui a coûté 152 millions de dollars aux exploitants agricoles de parcs d'engraissement de la mi-mars à la mi-juin.

Depuis mai 2020, les usines de transformation dans l'Ouest ont fait un rebond impressionnant et ont rattrapé le retard accumulé, car ils ont pu accélérer la cadence en raison de leur taux d'utilisation plus faible. Pendant la deuxième moitié de 2020, les installations canadiennes inspectées par le gouvernement fédéral ont abattu en moyenne 61 342 bovins par semaine, ce qui représente un taux d'utilisation de 94 % qui n'avait pas été atteint depuis 2010. La chute de la valeur marchande et les coûts élevés associés à l'entretien des cheptels ont causé de lourdes pertes aux éleveurs de bétail, mais le programme de retrait des bovins adopté en vertu du cadre Agri-relance a facilité la stabilisation du marché et a permis de limiter les pertes.

Troisième partie : La capacité de transformation du bœuf au Canada et en Amérique du Nord

Comme il a été mentionné, la capacité d'abattage des installations IGF au Canada en 2020 se situait à environ 57 681 têtes par semaine, ce qui représente un taux d'utilisation de 89 %. De 2015 à 2019, le taux d'utilisation des abattoirs a augmenté de 27 % et cela a contribué à la hausse

Tableau 3. Taux d'utilisation des installations de conditionnement au Canada (moyennes hebdomadaires)				
Année	Bétail abattu dans les installations IGF	Capacité des installations IGF	Taux d'utilisation	
2015	47 748	63 300	76 %	
2016	50 634	63 300	80 %	
2017	54 457	66 092	82 %	
2018	57 906	66 600	87 %	
2019	60 567	66 196	92 %	
2020	57 681	65 100	89 %	

de l'utilisation des installations de conditionnement. Outre ces chiffres, il est important d'analyser la variété et la taille des installations de l'industrie ainsi que la mesure dans laquelle elles s'intègrent au système nord-américain.

Figure 3

Cumul annuel à la semaine se terminant le 23 janvier 2021 Bétail abattu dans des installations inspectées par le gouvernement fédéral

Abattage des bovins engraissés au Canada

[—] MIN/MAX (2016-2020) [—] Moyenne 2016-2020 [—] 2020 [—] 2021

Diagramme

[axe vertical: Têtes]

On peut voir que pendant les dix dernières années, la capacité de conditionnement s'est concentrée dans les grandes installations. Celles-ci sont des compétiteurs très efficaces sur les marchés national et international; elles permettent au Canada de conclure des accords commerciaux qui lui sont favorables et de fournir des aliments salubres et abordables au pays et à l'étranger. Il convient de remarquer et de célébrer le fait que, grâce à sa structure actuelle, l'industrie du conditionnement de la viande a pu rapidement réagir à la pandémie de COVID-19 et s'est montrée très résiliente pendant la crise, surtout dans le contexte nord-américain. Grâce à la priorité accordée au maintien des déplacements aux frontières, les systèmes de conditionnement ont pu s'ajuster et continuer de garnir les tablettes d'épicerie dans la plupart des cas.

Figure 4 Abattage dans les installations canadiennes inspectées par le gouvernement fédéral regroupées par taille [-] Grandes (>7 000 têtes/sem.) [-] Moyennes (1 000 à 7 000 têtes/sem.) [-] Petites (< 1 000 têtes/sem.)

Diagramme

Les petits et moyens conditionneurs ont aussi un rôle important à jouer, car ils créent une capacité pour les systèmes d'abattage et d'alimentation locaux et renforcent la résilience de l'industrie du bœuf. Au cours des dix dernières années, l'industrie a eu de la difficulté à conserver cette capacité pour diverses raisons, notamment la difficulté pour les petits et moyens

conditionneurs d'égaler les grandes usines en efficacité et d'assumer le même fardeau réglementaire (sans oublier le fardeau financier associé à l'enlèvement des matières à risque spécifiées), car cela entraîne pour eux des coûts plus élevés qui mènent les moyennes entreprises à jeter l'éponge. Les grands conditionneurs sont idéaux pour transformer le bétail en une variété de produits de base, car ils n'ont pas la souplesse nécessaire pour fabriquer des produits de spécialité ou changer aisément la gamme de produits qu'ils fabriquent. C'est cependant le cas des petits et moyens conditionneurs, qui sont tout désignés pour répondre à la demande des consommateurs pour ce type de produits.

Il est essentiel de réunir les bonnes conditions pour que l'ensemble des petits, moyens et grands conditionneurs puisse assurer la résilience de l'industrie canadienne du bœuf. Pour faire croître la résilience de la chaîne d'approvisionnement en bœuf canadien, il faudrait aussi faire concorder les systèmes canadien et américain et obtenir un relâchement des règles à la frontière américaine liées aux marchés des bestiaux et de la viande. Dans la partie qui suit, nous formulons des recommandations pour améliorer les systèmes de transformation canadien et nord-américain.

Quatrième partie : recommandations pour renforcer la capacité de transformation au Canada

Comme il est expliqué dans le présent mémoire, le succès des éleveurs de bétail du Canada repose sur la robustesse et le dynamisme du secteur de la transformation. Bien que les installations de transformation se soient admirablement remises des difficultés que la pandémie de COVID-19 leur a causées, il y a encore matière à amélioration. L'adoption des recommandations suivantes renforcerait la capacité de transformation du bœuf au Canada et la capacité de l'industrie à stimuler la relance économique au Canada.

1. Créer un fonds pour développer l'exportation des viandes rouges

De 2008 à 2017, le secteur des exportations agricoles canadiennes a crû trois fois plus vite que la moyenne. Cela confirme que les produits agricoles sont une source de revenu net pour l'économie canadienne. L'an dernier, les exportations de bœuf canadien ont augmenté de 17 %, une hausse remarquable qui n'a pourtant pas encore épuisé les possibilités de croissance. Puisque les emplois dans ce secteur ont survécu à la pandémie de COVID-19, le secteur agricole devrait être un domaine à privilégier pour la relance économique.

Figure 5

Valeur mensuelle des exportations de bœuf canadien

Diagramme

[axe vertical : Millions de dollars canadiens]

[flèches (de gauche à droite) : ALE Corée

AECG PTPGP signé PTPGP en vigueur

ACEUM]

Source: Statistique Canada

Afin de saisir l'occasion qui se présente pour le secteur agricole du Canada, en particulier le secteur de la production bovine, la CCA recommande au gouvernement de créer un fonds de 100 millions de dollars pour développer l'industrie canadienne des exportations de viandes rouges, c'est-à-dire optimiser la capacité de transformation, diversifier les exportations et écarter les obstacles qui nuisent au commerce. Ce fonds à frais partagés avec l'industrie servirait à mener des initiatives comme : la ségrégation de produits propres à des marchés précis, l'adoption de protocoles pour la production directement chez l'éleveur de bétail pour accroître la capacité d'approvisionner les marchés de produits de spécialité, l'innovation destinée à résoudre des problèmes actuels (par exemple le manque de main-d'œuvre) et l'innovation destinée à créer des occasions de valoriser le secteur.

2. Harmoniser les exigences d'expéditions canadiennes et américaines pour l'exportation du bœuf en Corée du Sud afin de mieux intégrer les systèmes nord-américains

Les différences entre les exigences imposées au Canada et aux États-Unis pour les exportations vers la Corée du Sud entravent considérablement l'accès du secteur bovin canadien à la capacité de transformation nord-américaine. L'accord commercial conclu entre le Canada et la Corée du Sud prévoit l'interdiction des exportations de bœuf canadien si un nouveau cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (ESB) est découvert au Canada. Puisque cette interdiction ne s'applique pas aux États-Unis, des usines de transformation américaines qui se feraient normalement concurrence pour acheter du bétail canadien hésitent à le faire ou s'y refusent

parce qu'il leur faudrait alors expédier les produits canadiens et les produits américains séparément vers le marché sud-coréen. C'est un fardeau supplémentaire que bon nombre d'usines américaines ne sont pas prêtes à assumer et qui pénalise particulièrement le marché du bétail dans l'Est du Canada.

Même si nous trouvons préférable de transformer le bétail canadien au pays, nous croyons qu'en harmonisant les marchés de l'Amérique du Nord, nous encouragerions la formation concurrentielle des prix et nous améliorerions la capacité d'adaptation des usines dans des situations comme celle de la pandémie.

3. Prolonger les programmes de retrait des bovins en 2021-2022

Les programmes de retrait des bovins adoptés ont été une solution efficace aux retards causés par la fermeture des usines pendant la pandémie de COVID-19. Ces programmes permettent de retarder la mise en marché du bétail lorsqu'il n'est pas possible de le transformer. Ils sont conçus pour encourager les éleveurs à garder leur bétail en lui donnant une ration d'entretien (et ainsi retirer le bétail de la chaîne de valeur pendant une période donnée) pour échelonner sa mise en marché sur une plus longue période, le temps que la capacité de transformation soit rétablie. Ces programmes sont nés d'une collaboration entre les gouvernements et le secteur bovin du Canada lorsque l'EBS a été diagnostiquée chez des bovins au Canada; ils ont prouvé leur efficacité à l'époque, et de nouveau pendant la pandémie. Puisque les difficultés causées par la COVID-19 ne sont pas résolues, la CCA recommande au gouvernement de continuer à financer ces programmes pour qu'ils puissent être réactivés en une ou deux semaines au besoin.

4. Réviser les exigences sur l'enlèvement des matières à risque spécifiées

La CCA recommande que les exigences canadiennes sur l'enlèvement des matières à risque spécifiées (MRS) soient révisées. En effet, ces exigences sont un vestige très coûteux de la crise de l'EBS. Les exigences actuelles ont été créées en 2003 et adaptées en 2007. Puisque le nombre de cas d'EBS est négligeable de nos jours, il est devenu nécessaire de réviser les protocoles d'enlèvement des MRS, car elles pénalisent considérablement le Canada par rapport à ses concurrents sur le marché international et donnent du fil à retordre aux petits et moyens conditionneurs.

Ces exigences coûtent beaucoup plus cher au Canada qu'aux États-Unis. En moyenne, les conditionneurs canadiens doivent enlever 58 kilogrammes de MRS sur un animal de 30 mois; les conditionneurs américains en enlèvent environ 900 grammes. Selon des estimations faites par le Conseil des viandes du Canada, la valeur perdue en conséquence coûte plus de 31 millions de dollars à l'industrie canadienne chaque année. Par ailleurs, contrairement à leurs concurrents américains, les transformateurs canadiens ne peuvent plus utiliser la viande abîmée lorsqu'ils enlèvent la colonne vertébrale des bovins âgés de plus de 30 mois au Canada, et cela creuse l'écart entre les deux systèmes et accentue l'iniquité. Les exigences canadiennes ne sont plus justifiées par la science et pénalisent considérablement les producteurs et les transformateurs de bœuf du pays.

Il est encourageant de constater que la discussion sur la révision des exigences canadiennes a commencé. Le but d'une telle révision devrait être l'alignement total des règles canadiennes sur

celles des États-Unis, car cette approche aurait des avantages immédiats pour les conditionneurs et la chaîne d'approvisionnement en bœuf du Canada.

5. Appliquer les recommandations du Plan d'action sur la main-d'œuvre

Les conditionneurs doivent pouvoir recruter des travailleurs qualifiés en quantités suffisantes pour accroître la capacité de transformation du bœuf canadien et conserver leur compétitivité sur le marché international. Les carences de main-d'œuvre dans les secteurs de la transformation primaire et de la surtransformation ont obligé les usines à se concentrer sur la transformation de base (coupes primaires) et à délaisser les coupes à valeur ajoutée destinées aux marchés étrangers qui doivent être adaptées aux exigences de chaque utilisateur final.

Les employeurs du secteur de la transformation du bœuf préfèrent toujours embaucher des travailleurs canadiens pour combler les vacances et ils mènent des campagnes de recrutement auprès de divers groupes de la société canadienne, par exemple les Autochtones, les jeunes et les femmes. Cependant, comme ils ne réussissent pas à pourvoir tous les postes vacants, ils doivent se tourner vers les travailleurs immigrants. En effet, l'embauche de travailleurs immigrants dans les établissements de conditionnement assure la stabilité des activités des secteurs de l'agriculture et de la production bovine, et il est nécessaire d'en recruter davantage. Aussi, il est important d'offrir à ces personnes des moyens valables d'obtenir la résidence permanente afin qu'elles puissent devenir des citoyens du Canada. Les travailleurs étrangers apportent une contribution importante à l'économie des régions rurales au Canada, car ils s'installent dans ces régions avec leur famille, achètent une maison et des produits de consommation et paient des impôts. Dans un rapport publié en 2018, le Conseil des viandes du Canada et le Conseil canadien pour les ressources humaines en agriculture (CCRHA) ont affirmé qu'il y avait près de 1 700 postes à pourvoir dans les usines de transformation de la viande et 900 travailleurs étrangers temporaires désireux d'obtenir la résidence permanente.

Le 15 mai 2020, le gouvernement du Canada a lancé le Programme pilote sur l'agroalimentaire, dont l'objectif est d'offrir une voie vers la résidence permanente pour les étrangers qui travaillent déjà dans les secteurs de la transformation ou de la fabrication de produits de viande au Canada. Ce programme sera utile à l'industrie pour remédier aux carences en main-d'œuvre, car il offrira aux travailleurs étrangers une occasion d'obtenir la résidence permanente et permettra aux conditionneurs et aux éleveurs de bétail d'embaucher davantage de personnel.

6. Soutenir l'automatisation des usines de transformation tenir à la fine pointe marché

Les exploitants des usines canadiennes de transformation du bœuf ont souvent dit que l'automatisation ne fait pas disparaître des emplois, mais qu'elle permet plutôt de réaffecter les travailleurs à des tâches à valeur ajoutée, ou même à la fabrication de nouveaux types de produits. L'automatisation peut se faire de différentes façons; mais la principale méthode utilisée consiste à investir dans les innovations qui stimulent le développement des technologies. Une autre méthode consiste à offrir des programmes à frais partagés qui encouragent l'adoption des technologies qu'il peut être nécessaire d'utiliser pour suivre l'évolution des pratiques commerciales. Ces approches accéléreraient l'automatisation de l'industrie, car elles pourraient venir à bout des hésitations des exploitants réticents à prendre les risques qui s'y rattachent et à

faire les grandes dépenses en capital, l'interruption des activités et l'investissement en ressources humaines qui l'accompagnent.

7. Accorder la priorité à la vaccination des personnes travaillant dans les établissements de transformation du secteur agroalimentaire

La CCA reconnaît tout à fait que les travailleurs de première ligne, les professionnels de la santé, les aînés, les fournisseurs de soins de santé et les personnes vulnérables doivent être vaccinés en premier contre la COVID-19. Cependant, lorsque ces groupes auront été vaccinés, il faudrait que la priorité soit ensuite donnée au personnel de première ligne dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, y compris les travailleurs temporaires étrangers, dans tout plan de vaccination fédéral ou provincial contre la COVID-19. Cette demande est conforme aux recommandations formulées dans les lignes directrices provisoires du Comité consultatif national de l'immunisation sur l'ordre de priorité des groupes à vacciner.

Conclusion

La CCA remercie le Comité de lui avoir donné l'occasion de s'exprimer sur cette importante question. Comme le montre le présent mémoire, lorsque la capacité de traitement est insuffisante, cela crée des problèmes de toutes sortes pour les producteurs, les exploitants agricoles de parcs d'engraissement et les usines de transformation, et ceux-ci nuisent à la croissance du secteur et à ses possibilités d'exportation. Des investissements et des actions stratégiques de la part du gouvernement sont nécessaires pour remédier aux vulnérabilités du secteur que la pandémie de COVID-19 a mis en évidence. Un secteur de la transformation efficace et résilient assure aux producteurs primaires la stabilité nécessaire pour prendre des décisions d'affaires judicieuses et stimule les investissements dans les petites et moyennes entreprises qui font partie de l'industrie du bœuf au Canada. Le secteur a créé une forte demande pour ses produits de qualité sur les marchés national et international. Si la capacité de transformation est optimisée, il pourra continuer sur sa lancée.

Si une solution est apportée aux problèmes qui touchent actuellement la transformation, l'industrie canadienne deviendra l'un des secteurs les plus importants pour relancer l'économie. De plus, la mise en œuvre de nos recommandations donnera à l'industrie la stabilité dont elle a besoin. La CCA sera heureuse de fournir au Comité toute information supplémentaire dont il pourrait avoir besoin.

À propos de la Canadian Cattlemen's Association

La Canadian Cattlemen's Association représente les 60 000 éleveurs de bétail, exploitants de ranchs de bovins et exploitants agricoles de parcs d'engraissement du Canada. Fondée par des producteurs de bovins et dirigée par un conseil d'administration élu par des producteurs de bovins, l'Association s'emploie à régler les questions qui sont une source de préoccupation pour les producteurs de bovins canadiens. Son objectif est de faire de l'industrie canadienne du bœuf une industrie dynamique et prospère qui fabrique des produits de bœuf de grande qualité dont les consommateurs reconnaîtront l'excellence au pays comme à l'étranger.

Personnes-ressources

Brady Stadnicki	Fawn Jackson
Gestionnaire des politiques et des	Directrice des relations avec le gouvernement et
programmes	des relations internationales
Canadian Cattlemen's Association	Canadian Cattlemen's Association
stadnickib@cattle.ca	Jacksonf@cattle.ca